



## **LES 8 COMMUNES REPRESENTÉES CI-DESSUS COMMUNIQUENT**

Aux représentants des médias

### **Le comité de pilotage du Nouveau Neuchâtel lance ses travaux**

**Lors de sa première séance, le comité de pilotage du Nouveau Neuchâtel s'est constitué. Il a créé deux groupes de travail, l'un chargé d'étudier un modèle institutionnel, l'autre destiné à définir les compétences dont entend se doter cette entité en création. De plus, il a décidé de mandater le Réseau urbain neuchâtelois pour la réalisation d'une étude stratégique qui permettra à chaque commune concernée de se déterminer sur le chemin à prendre.**

Le 10 janvier dernier, une rencontre exceptionnelle entre les exécutifs des communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin a abouti à une volonté commune d'étudier une éventuelle fusion en vue de construire l'agglomération du Littoral. Pour ce faire, un comité de pilotage (Copil) réunissant deux conseillers communaux pour chacune de ces huit communes ainsi que le responsable de leur organe administratif a été créé.

Lors de sa première séance tenue le 25 janvier 2011, le Copil s'est constitué. Il a désigné à sa tête trois coprésidents chargés de mener les travaux à bien dont deux ayant déjà vécu un processus de fusion. Il s'agit des Conseillers communaux de la Ville de Neuchâtel (M. Pascal Sandoz), de Corcelles-Cormondrèche (M. Raphaël Comte) et de La Tène (M. Michel Muster).

Un groupe de travail se penchera en particulier sur un modèle institutionnel inspiré de la solution tessinoise adoptée par le Nouveau Lugano. Ce groupe de travail est présidé par M. Raphaël Comte, Conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche et comprend un membre du Conseil communal pour chaque commune. Les premiers résultats de ses travaux sont attendus dans le courant de l'été.

Un autre groupe de travail est chargé d'étudier les missions qui pourraient être assumées par le Nouveau Neuchâtel. Une réflexion en profondeur sera menée pour définir les compétences de cette nouvelle commune en devenir afin qu'elle puisse jouer un rôle déterminant pour la population et sur la scène cantonale. Ce groupe de travail est présidé par M. Jean Wenger, Conseiller communal à Hauterive et comprend également un Conseiller communal pour chacune des huit communes

concernées. Dans ce cas également, les premiers résultats sont attendus pour cet été.

Enfin, le Copil a décidé d'attribuer un mandat au Réseau urbain neuchâtelois pour la réalisation d'une étude stratégique. Celle-ci a pour objectifs :

- d'identifier les bases d'un projet de société commun, de tout ou partie des huit communes, sur la base des collaborations existantes et potentielles. Il s'agira, entre autre, de définir l'intérêt des communes pour une démarche de rapprochement préservant l'identité de chacune des communes ;
- d'établir une analyse individuelle, par commune, des avantages, des inconvénients, des opportunités et des risques d'une fusion.

Le résultat de cette étude est également attendu pour l'été et devrait offrir à chacune des huit communes un outil de décision qui leur permettra, pour celles qui le souhaitent, de proposer à terme, par votation populaire, de constituer l'agglomération du Littoral neuchâtelois.

Le Copil a encore confirmé que chaque commune restait maîtresse de sa communication tant interne qu'externe et qu'il déciderait de la communication qu'il entendait donner à l'issue de chacune de ses séances.

Neuchâtel, le 28 janvier 2011

Renseignements complémentaires :

Neuchâtel : Pascal Sandoz, conseiller communal, tél. 032 717.72.00 ou 079 223 23 79  
Peseux : Jacqueline Zosso, conseillère communale, tél. 032 737.11.23  
Corcelles-  
Cormondrèche : Patrick Bourquin, administrateur, tél. 032 732 95.20  
Saint-Blaise : Pierre Comtesse, conseiller communal, tél. 032 886 49 50  
Valangin : Fabienne Dubois, administratrice, tél. 032 857 21 21  
Hauterive : Jean Wenger, conseiller communal, tél. 032 756 97 46  
Enges : Jean-Michel Simonet, conseiller communal, tél. 032 757 19 47  
La Tène : Yanick Boillod, administrateur, tél. 032 756 02 80